



APPEL À COMMUNICATION

CONFÉRENCE INTERNATIONALE ANNUELLE D'ORBICOM

27 - 30 octobre 2026

Université du Québec Montréal (UQÀM)

QUÉBEC, CANADA

Médias, Intelligence artificielle et Démocratie

Imaginaires communicationnels dans un monde numérique fragmenté

Plus que jamais, ces dernières années ont démontré l'ambivalence du rôle de la communication, à travers les médias, les plateformes/technologies numériques et l'Intelligence artificielle (IA), dans les processus démocratiques et anti-démocratiques. La numérisation généralisée de la société (Georges, 2019) reconfigure les dispositifs participatifs (Dufrasne, 2022), entre intervention, réaction, et engagement (Greffet & Wojcik, 2014), et les médias restructurent l'espace public (Loveluck, 2017 ; Vitalis, 2015). L'IA, en particulier, bouscule les cadres juridiques de la démocratie (Revel, 2024 ; Lemoine, 2025) et reconfigure les conditions d'exercice des droits, mais aussi les formes de démocratie (Konin & Beugré, 2024) et les dispositifs participatifs (Dufrasne, 2022).

Ces dynamiques nécessitent d'engager une réflexion sur les formes de participation et de contestation (Cardon & Granjon, 2013 ; Loveluck, 2008, 2015, 2017 ; DurandFolco & Martineau, 2021), alors que les usages numériques transforment les sociabilités et les formes de subjectivation. Casilli (2010) et Turkle (2015) mettent en lumière la manière dont les liaisons numériques recomposent les liens sociaux, parfois en les enrichissant, parfois en les appauvrissant. Ce faisant, de nouvelles tensions entre inclusion et exclusion (Bardin et al., 2018) émergent, alors que les dispositifs médiatiques et numériques produisent des hiérarchies entre groupes, savoirs et langues, contribuant à la minorisation de certaines voix (Bourdaloie & Bénistant, 2024) et transformant les enjeux de diversité culturelle, linguistique et épistémiques (George, 2019 ; Tchéhoulali, 2020) ainsi que l'imaginaire mondial (Constantopoulou, 2025).

Alors que les frontières entre sphère privée, sphère publique et sphères contre-publiques sont redéfinies dans le numérique (Fraser, 2001 ; Fuchs, 2014), Brotcorne (2018) et Noble (2018) insistent sur l'importance de comprendre le pouvoir des algorithmes et les logiques de discrimination renforcées par les moteurs de recherche et les systèmes de recommandation.

L'essor d'une « démocratie artificielle », où les mégadonnées et les systèmes algorithmiques jouent un rôle structurant dans la datafication de la société et le design des politiques publiques, conduit à repenser en profondeur les médiations entre gouvernants, gouvernés et dispositifs techniques (Biancalana & Montigny, 2025), tout en nous poussant à réfléchir à nos pratiques. Les travaux de Cardon sur la démocratie internet et le pouvoir des algorithmes ont déjà montré les promesses et limites d'un espace public médiatisé par des plateformes qui filtrent, hiérarchisent et personnalisent les flux d'information (Cardon, 2010, 2015, 2018). Rouvroy et Berns (2013), quant à eux, décrivent une « gouvernementalité algorithmique », alors que l'on assiste à l'émergence de régimes de gestion des populations fondés sur la modélisation et la prédiction, qui transforment en profondeur les conditions de l'émancipation, et nous mènent vers un capitalisme de surveillance (Zuboff, 2020), et un technoféodalisme (Durand, 2020).

Dans cette configuration, les GAFAM et les grandes plateformes occupent une place centrale, à la fois comme nouveaux acteurs de souveraineté (Byk, 2022 ; WatinAugouard, 2022 ; Vigneau, 2022) et comme opérateurs d'un Internet dont l'avenir oscille entre unité et fragmentation (Perarnaud et al., 2024). Les travaux sur la géopolitique du numérique et de l'IA soulignent d'ailleurs la montée en puissance d'acteurs non étatiques dans la redéfinition de l'ordre international (Hamel, 2025 ; Tchéhoulali, 2022 ; Sagna, 2023).

Les effets de l'IA sur la participation politique, et sur la production et la circulation des discours publics appellent une réflexion critique sur la citoyenneté numérique (Greffet & Wojcik, 2014; Collin, 2021) et sur la

nécessité d'une littératie algorithmique et informationnelle renforcée (Le Deuff & Roumanos, 2022 ; Proulx, 2020). Dans ce contexte, l'éducation à la littératie médiatique et informationnelle (MLI) et la pensée critique deviennent des compétences démocratiques centrales (Collin, 2021 ; Greffet & Wojcik, 2014). La régulation et la gouvernance sont ainsi des terrains cruciaux à intégrer dans l'ensemble des réflexions autour des exigences de transparence, de responsabilité et de supervision démocratique des infrastructures (Le Deuff & Roumanos, 2022 ; Grumbach, 2022 ; Zuboff, 2020).

Pour discuter de l'ensemble de ces enjeux et imaginer des voies possibles dans un monde numérique fragmenté, **la Chaire Unesco en communication et technologies pour le développement (CUCTD) et le réseau des chaires UNESCO en communication (ORBICOM), vous invitent à participer à sa conférence internationale annuelle, qui se tiendra à Montréal, au Canada, du 27 au 30 octobre 2026.**

Centré sur le thème « **Médias, Intelligence artificielle et Démocratie : Imaginaires communicationnels dans un monde numérique fragmenté** », cet événement vise à créer un espace de dialogue critique, interdisciplinaire et international sur l'évolution des relations entre les médias, la technologie, la démocratie et les droits humains, pour proposer des approches et perspectives pragmatiques, des solutions viables et des pistes pour le devenir des politiques publiques à travers l'éducation, la gouvernance et les imaginaires civiques.

L'événement s'articulera autour des axes suivants :

Axe 1 : Littératie médiatique et numérique dans un monde géopolitisé

Cet axe interroge le rôle de la littératie médiatique et numérique dans la formation et le développement des compétences des citoyens, des acteurs sociaux et des décideurs publics, dans un contexte où les tensions politiques, géopolitiques et diplomatiques liées à la désinformation, à la propagande et aux conflits informationnels sont exacerbées. Les contributions aborderont également le rôle des plateformes numériques et des systèmes d'IA comme infrastructures de pouvoir et de manipulation de l'information. Ainsi, il sera question de souveraineté informationnelle mais aussi des questions d'asymétries Nord-Sud dans ce domaine, et de la continuité et discontinuité entre autoritarisme numérique et analogique. Une attention sera aussi accordée aux formes d'intervention, de réaction, de mobilisation et d'engagement qui se déploient dans les espaces numériques. Seront également bienvenues les contributions qui analysent la dimension géopolitique de la circulation de l'information, les guerres hybrides, les campagnes d'influence et les stratégies de résilience citoyenne.

Axe 2 : Technologies émergentes, droits humains et régulation

L'axe 2 se concentre sur les tensions entre déploiement des technologies émergentes (IA générative, systèmes de surveillance, mégadonnées) et protection des droits humains. Il s'agit d'examiner comment les biais algorithmiques, les discriminations automatisées et la collecte massive de données reconfigurent les notions de vie privée, de libertés publiques et de justice sociale (Revel, 2024 ; Konin & Beugré, 2024 ; Noble, 2018). En effet, l'IA générative a par exemple contribué à la mise en lumière des biais algorithmiques et discriminations et complexifié ce qui relève de la protection des données, de la surveillance et de la vie privée. Nos droits et libertés numériques sont questionnés par deux tendances parfois contradictoires : d'un côté, le principe de liberté d'expression, et de l'autre, la modération des contenus et la responsabilité des plateformes dans la protection des diversités. Les propositions pourront ainsi porter sur les cadres juridiques et normatifs visant l'encadrement de l'IA et des plateformes, ainsi que leurs limites ; la gouvernance mondiale de l'IA et la place respective des acteurs publics, privés et multilatéraux ; les enjeux de protection des données, de surveillance et de sécurité dans différents contextes (démocratiques, autoritaires, postconflits) ; les tensions entre liberté d'expression, modération des contenus, lutte contre la haine et responsabilité des plateformes ; les nouvelles formes de souveraineté et de vulnérabilité engendrées par les architectures numériques. Les réflexions critiques sur la notion même de « régulation » à l'ère des algorithmes, ainsi que les études comparatives entre régions du monde, sont particulièrement encouragées.

Axe 3 : Diversité culturelle, linguistique et épistémique à l'ère numérique

Cet axe traite des enjeux de diversité culturelle, linguistique et épistémique dans des environnements numériques fortement plateformes. Dans le prolongement des travaux sur les industries culturelles, les imaginaires mondiaux et la plateformes, il s'agit d'interroger les conditions de visibilité et de circulation des cultures minorisées, des langues non hégémoniques et des savoirs situés. Les contributions pourront, entre autres, explorer : les défis auxquels font face les langues minoritaires et les cultures marginalisées dans les systèmes d'IA et les plateformes de diffusion ; les formes d'invisibilisation des savoirs locaux, autochtones et populaires, et les stratégies de mise en valeur et de valorisation des patrimoines culturels/linguistiques ; les dynamiques de colonialisme numérique et de dépendance technologique ; le rôle des médias, des plateformes et des politiques culturelles dans le pluralisme médiatique et culturel ; ou encore les rapports de minoration, d'influence et de domination symbolique dans les environnements médiatiques et numériques. Seront appréciées les perspectives comparatives, les études de cas régionales et les approches critiques qui articulent diversité culturelle/linguistique, souverainetés culturelle et numérique et justice culturelle ou épistémique.

Axe 4 : Journalisme, confiance et espace public

Le rôle du journalisme se transforme face aux changements technologiques, alors qu'il est essentiel pour la confiance et l'espace public. L'axe 4 s'intéresse aux mutations du journalisme dans un contexte de crise économique, de désinformation et de plateformes de l'espace public. Il interroge la manière dont les transformations technologiques, y compris l'IA et les algorithmes de recommandation, affectent la production d'information, la confiance du public et les conditions d'existence d'un journalisme d'intérêt public. Les propositions pourront porter sur : les modèles alternatifs de journalisme (médiactivisme, journalisme communautaire, coopératives, médias indépendants) et leurs rapports aux plateformes ; l'impact des logiques algorithmiques sur la visibilité des contenus journalistiques, sur la hiérarchie de l'information et sur la formation de bulles informationnelles ; la sécurité des journalistes, les violences numériques, les attaques coordonnées et les pressions politiques ; le rôle du journalisme dans l'éducation civique et médiatique, la lutte contre la désinformation et la reconstruction de la confiance ; les recompositions de l'espace public à l'ère des réseaux sociaux numériques. Les analyses qui articulent niveau local, national et transnational, ou qui prennent en compte les réalités des pays du Sud et des contextes autoritaires, sont particulièrement bienvenues.

Axe 5 : Éducation, pensée critique et citoyenneté numérique

Cet axe porte sur les enjeux éducatifs liés à la transformation numérique des sociétés. Il aborde l'éducation aux médias et à l'information, la citoyenneté numérique et le développement de la pensée critique dans des environnements où la participation en ligne est à la fois encouragée et encadrée par des logiques de plateforme. Les contributions pourront aborder : les politiques et pratiques d'éducation formelle, non formelle et informelle à la MIL et au numérique, du primaire à l'éducation des adultes ; le rôle des universités, des médias, des bibliothèques, des organisations de la société civile et des chaires UNESCO comme écosystème éducatif ; les nouvelles formes de participation politique des jeunes à travers les plateformes (mobilisations, activisme, engagement ponctuel ou durable) ; les tensions entre adaptation aux dispositifs numériques (acquérir des compétences techniques) et émancipation (capacité à critiquer, détourner, transformer ces dispositifs).

Axe 6 : Technologies de l'information, infrastructures démocratiques et littératie en IA

Cet axe met l'accent sur les infrastructures sociotechniques (données, réseaux, plateformes, architectures informationnelles) qui soutiennent la vie démocratique, ainsi que sur les questions de littératie en IA et de contrôle démocratique des systèmes. Les contributions pourront explorer : les articulations entre infrastructures numériques, gouvernance, contrôle démocratique et supervision des systèmes d'IA ; la conception des plateformes, la transparence algorithmique, les exigences d'audit et les mécanismes de reddition de comptes ; les initiatives visant à développer une littératie en IA et des capacités critiques chez les citoyen.ne.s ; les enjeux d'interopérabilité, de résilience et de souveraineté des infrastructures démocratiques face aux

plateformes et aux acteurs géopolitiques ; les tensions entre logiques d'optimisation (efficacité, performance) et logiques de démocratie (délibération, pluralisme, etc.). Cet axe se prête particulièrement aux travaux interdisciplinaires croisant communication, science politique, droit, informatique, études STS, économie politique du numérique et philosophie.

L'articulation de ces différents axes vise à nourrir le débat scientifique sur les implications démocratiques de la plateformes, de la gouvernance algorithmique et de l'IA, tout en constituant un laboratoire d'idées pour un futur démocratique, inclusif et soutenable. Une attention particulière sera portée aux perspectives comparatives et aux voix provenant de différentes régions du monde, notamment des pays du Sud et des espaces francophones.

Calendrier

Date limite pour soumettre le résumé de la communication :	15 mai 2026
Évaluation des résumés	15 mai – 15 juin 2026
Invitation pour les communications sélectionnées	15 juin 2026
Publication du programme de la conférence	15 juillet 2026
(Optionnel) Date de soumission de la communication par écrit	15 octobre 2026
Conférence	27-30 octobre 2026

Publication

Une publication collective sera envisagée pour les personnes souhaitant être contributeur.trice pour la rédaction d'un chapitre.

Conditions de participation

La participation peut prendre deux formes : en tant que visiteur ou en tant qu'intervenant/panéliste.

- **Visiteurs** : les personnes qui souhaitent participer à l'événement en tant que visiteurs et qui ont besoin d'un visa sont priées de contacter les organisateurs par e-mail, en indiquant leur nom/fonction/organisation/pays/numéro de passeport afin de recevoir une invitation dans les meilleurs délais.
- **Intervenants** : les intervenants potentiels peuvent envoyer un résumé de leur communication et seront contactés une fois le processus de sélection terminé.

Instructions pour la participation

- **Visiteur nécessitant un visa** : veuillez manifester votre intérêt dès que possible, par e-mail, en indiquant votre nom, votre fonction, votre organisation, votre pays et votre numéro de passeport.
- **Visiteur (n'ayant pas besoin de visa)** : restez à l'écoute ! Le lien d'inscription sera bientôt communiqué.
- **Intervenant** : veuillez nous envoyer un résumé (350 à 500 mots maximum) avant le 15 mai 2026, en précisant 1) le domaine thématique ; 2) la contribution proposée et sa pertinence ; et 3) l'affiliation institutionnelle de l'auteur (ou des auteurs).

Langue et format : La conférence se déroulera principalement en anglais et en français, certaines sessions étant proposées en espagnol. Les tables rondes peuvent être organisées dans l'une ou l'autre de ces langues.

Comité scientifique

- Afioni Rania, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Agustina Anna, Universitas Pancasila

- Aimé Aminahuel, National University of Villa María (UNVM)
- Akhchichine Ahmed, Université Internationale de Rabat
- Barondeau Régis, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Becerra Martín, Universidad Nacional de Quilmes (UNQ) et la Universidad de Buenos Aires (UBA)
- Chiachiri Roberto, Université Metodista de Sao Paulo
- Cobo Davila Gisela Centro Internacional de Estudios Superiores de Comunicación para América Latina (CIESPAL)
- Damome Etienne, Université Bordeaux Montaigne
- Fusaro Magda, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- George Eric, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Guerrero Martínez Manuel Alejandro, Universidad Iberoamericana in Mexico City
- Kane Oumar, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Mateus Julio César, University of Lima
- Mesquita Ceia Eleonora, Federal University of Rio de Janeiro (UFRJ)
- Rico de Sotelo Carmen, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Rodriguez Malvina, National University of Villa María (UNVM)
- Tchéhouali Destiny, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Welt Dominique, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Contact & site internet : Merci d'envoyer vos propositions à : orbicom.montreal2026@uqam.ca Pour plus d'informations, un site internet est en cours de construction.

Références (à titre indicatif)

- Bardin, M., Stéfanini, M., Monge, P., Severino, C. (Dir.). *La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité. Confluence des droits. Confluence des droits, 5*, 2018, ISBN : 979-10-97578-04-6. halshs-01936332.
- Biancalana, C., & Montigny, É. (Eds.). (2025). *Démocratie artificielle: Les effets des mégadonnées sur la politique, la politique et les politiques*. Les Presses de l'Université Laval. <https://doi.org/10.2307/ij.35615704>
- Bourdeleio, H. et Bénistant, A. (2024). « Influence et rapports de minoration », *Communication* [En ligne], Vol. 41/1 | 2024, mis en ligne le 28 août 2024. URL : <http://journals.openedition.org/communication/18739> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12713>
- Brotcorne, P. (2018). « Comprendre le pouvoir des algorithmes : un enjeu démocratique », *Revue Politique*, vol. XX, 2018, n°10 : *L'état de la démocratie*, pp.60-69.
- Byk, C. (2022). « L'ère du numérique conduit-elle à l'émergence de nouveaux acteurs et formes de souveraineté ? », *Cahiers Droit, Sciences & Technologies* [En ligne], 15 | 2022, mis en ligne le 14 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cdst/6859> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdst.6859>
- Cardon, D. (2010). *Démocratie internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil.
- Cardon, D. (2015). *À quoi rêvent les algorithmes : nos vies à l'heure des big data*, Paris, Seuil.
- Cardon, D. (2018). « Le pouvoir des algorithmes », *Pouvoirs*, n°164, 2018/1, pp.63-73
- Cardon, D., Granjon, F. (2013), *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Casilli, A. (2010). *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, Paris, Éditions du Seuil
- Collin, S. (2021). L'éducation à la citoyenneté numérique : pour quelle(s) finalité(s)? *Éducation et francophonie*, 49(2). <https://doi.org/10.7202/1085303ar>
- Constantopoulou, C. (2025). Imaginaire mondial : voir les industries culturelles autrement ?. *Noëma, Revue Internationale d'études françaises : Langue, littérature, Culture*, 1(5), 167–173. <https://doi.org/10.12681/noema.43894>
- Dufrasne, M. (2022). Les dispositifs participatifs dans un monde de communication. *Questions de communication*, 41(1), 87102. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.28849>
- Durand, C. (2020). *Techno-féodalisme. Critique de l'économie numérique*. La Découverte.
- Durand Folco, J. et Martineau, J. (2021). Cartographier les résistances à l'ère du capital algorithmique. *Revue Possibles*, 45(1), 20-30.
- Fraser, N. (2001). Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement (M. Valenta, trad.). *Hermès, la revue*, 31(3), 125-56. <https://doi.org/doi.org/10.4267/2042/14548>
- Fuchs, C. (2014). Social Media and the Public Sphere. *tripleC: Communication, Capitalism & Critique. Open Access Journal for a Global Sustainable Information Society*, 12(1), 57-101. <https://doi.org/10.31269/triplec.v12i1.552>
- George, É. (dir.) (2019). *Numérisation de la société et enjeux sociopolitiques*. Tome 1 : *Numérique, communication et culture*, ISTE Éditions.

- Greffet, F. et Wojcik, S. (2014). La citoyenneté numérique : Perspectives de recherche. *Réseaux*, 184-185(2), 125159. <https://doi.org/10.3917/res.184.0125>
- Grumbach, S. (2022). *L'empire des algorithmes: Une géopolitique du contrôle*. Armand Colin.
- Hamel, T. (2025). Géopolitique des acteurs non étatiques à l'ère numérique et de l'IA : reconfiguration du pouvoir et mutations de l'ordre international. *Sécurité globale*, 43(3), 7-27. <https://doi.org/10.54695/secug.253.0007>.
- Konin, A.M. et Beugré, N. (2024). « Intelligence Artificielle et e-démocratie: nouveaux droits, nouvelles exclusions », *Communication, technologies et développement* [En ligne], 15 | 2024, mis en ligne le 29 juin 2024, URL : <http://journals.openedition.org/ctd/11862> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/123j4>
- Le Deuff, O. et Roumanos, R. (2022). « Enjeux définitionnels et scientifiques de la littératie algorithmique : entre mécanologie et rétro-ingénierie documentaire », *tic&société* [En ligne], Vol. 15, N° 2-3 | 2ème semestre 2021 - 1er semestre 2022, mis en ligne le 01 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/7105> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.7105>
- Lemoine, P. (2025). IA : l'esprit happé par l'imaginaire. *Esprit*, Avril(4), 79-85. <https://doi.org/10.3917/espri.2504.0079>
- Loveluck, B. (2017). *La démocratie au prisme du numérique*. Patrick Troude-Chastenet. *Penser et panser la démocratie, Classiques Garnier*, pp.145-166, 2017, 978-2-406-07374-1. .hal-02091523
- Noble, S. U. (2018). *Algorithms of Oppression: How Search Engines Reinforce Racism*. New York University Press.
- Perarnaud, C., Rossi, J., Musiani, F. et Castex, L. (2024). *L'avenir d'Internet : unité ou fragmentation ?* Éditions le Bord de l'eau.
- Proulx, S. (2020). *La participation numérique : une injonction paradoxale*. Collection Sciences sociales. Mines ParisTech-PSL.
- Revel, C. (2024). Intelligence artificielle et démocratie. *Cités*, 100(4), 275-283. <https://doi.org/10.3917/cite.100.0275>
- Rouvroy, A. et Berns, T. (2013). « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation. Le disparate comme condition d'individuation par la relation ? », *Réseaux*, 2013, n°177, pp.164-196 (en ligne) www.cairn.info/revue-reseaux-2013-1-page-163.htm <http://www.cairn.info/revue-reseaux-2013-1-page-163.htm>
- Sagna, O. (2023). Souveraineté numérique : quels enjeux pour l'Afrique ? Dans B. Barry, I. Thioub, A. Ndiaye et N. Benga Comprendre le Sénégal et l'Afrique aujourd'hui : Mélanges offerts à Momar-Coumba Diop (p. 291-312). Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.diall.2023.01.0291>
- Tchéhouali D. (2022). « L'Afrique des convoitises numériques : des mythes du rattrapage technologique à la quête de souveraineté numérique », *Les Cahiers de la SFSIC*, Collection, 16-varia, Dans L'Actualité, <<http://cahiers.sfsic.org/sfsic/index.php?id=807>>
- Tchéhouali D. (2020), « Plateformisation des industries culturelles et défis pour la diversité des expressions culturelles : Adapter ou abdiquer », pp.164-178. Dans Vlassis A., Rioux M., Tchéhouali D. (dir). 2020. *La culture à l'ère numérique. Plateformes, normes et politiques*. Liège : Presses universitaires de Liège (PUL), 242 p.
- Turkle, S. (2015). *Reclaiming Conversation: The Power of Talk in a Digital Age*. Penguin Press.
- Vigneau, F.-R. (2022). La souveraineté et la résilience face aux actions d'influence numérique. *Revue Défense Nationale*, 855(10), 37-43. <https://doi.org/10.3917/rdna.855.0037>.
- Vitalis, A. (2015). « La « révolution numérique » : une révolution technicienne entre liberté et contrôle », *Communiquer* [En ligne], 13 | 2015, mis en ligne le 22 avril 2015. URL : <http://journals.openedition.org/communiquer/1494> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communiquer.1494>
- Watin-Augouard, M. (2022). La souveraineté numérique à l'épreuve de la métamorphose numérique. *Revue Défense Nationale*, 855(10), 7-13. <https://doi.org/10.3917/rdna.855.0007>.
- Zuboff, S. (2020). *L'âge du capitalisme de surveillance: le combat pour un avenir humain face aux nouvelles frontières du pouvoir*. Traduit de l'anglais par [Bee Formentelli](#) et [Anne-Sylvie Homassel](#). Paris : Éditions Zulma.